

L'ACCUEIL DES FAMILLES ET PROCHES DE PERSONNES INCARCÉRÉES - ANNÉE 2018

INITIATION A L'ACCUEIL ET FORMATION A L'ÉCOUTE ET A LA RELATION D'AIDE en relation interactive avec des acteurs institutionnels

Animateur : Gérard BENOIST - Psychologue clinicien

Contexte : Depuis 1972, des structures d'accueil se sont créées spontanément à proximité des établissements pénitentiaires pour répondre aux besoins ressentis localement sur l'initiative de différentes associations. L'accueil et l'écoute qui semblent aller de soi, interrogent notre perception de la réalité, notre façon de communiquer, notre place dans la relation à l'autre. Pour pouvoir répondre avec compétence aux exigences de l'accueil de personnes en difficulté, se former est une nécessité.

Public : Les personnes qui participent à l'accueil des familles en attente de parler auprès des établissements pénitentiaires.

Durée : 5 jours comportant 2 jours initiation à l'accueil et 3 jours de formation à l'écoute et à la relation d'aide

Programme des journées

I - Initiation à l'accueil

1/ L'accueil des familles : une réalité vécue dans la diversité et le changement

- Découverte de la diversité des expériences : modalités de fonctionnement, engagement des bénévoles, histoire, etc.
- Points communs aux différentes associations : objectifs, statuts, règlement intérieur, charte. Spécificité et exigences de l'accueil. Droits et devoirs de chacun.
- La convention avec différents partenaires : un multi contrat pour gérer la place et le rôle de chacun.

2/ L'accueil des familles : d'un rituel social à une relation d'aide

- L'entrée en relation, la création de liens, et la recherche d'une « juste proximité » avec les familles. Un accompagnement ponctuel, avant et au retour du parloir ; les ressources pour y répondre.
- Une relation d'aide dans « l'ici et maintenant » en cohérence avec un cadre associatif. L'expression et la gestion des émotions.

II - Formation à l'écoute et à la relation d'aide

1/ Un contexte à découvrir : rencontre avec des acteurs institutionnels

Pour répondre aux questions des participants sur les procédures judiciaires, pénitentiaires, sur le quotidien carcéral et le partenariat avec le SPIP, rencontre avec un juge d'instruction, un juge d'application des peines, un chef d'établissement pénitentiaire, un directeur de service pénitentiaire d'insertion et de probation, un représentant du ministère de la Justice.

2/ L'écoute Active : une proposition humaniste à disposition des familles

- Les attitudes humaines dans la vie sociale, la place de l'écoute.
- Qui écoute qui, quand, où ? Déontologie des pratiques.
- Les postulats de l'Écoute Centrée sur la Personne.

3/ Les attitudes propres à l'Écoute Active

- L'empathie et la congruence.
- L'accompagnement de la personne pour qu'elle saisisse sa réalité, clarifie ses problèmes, cherche ses solutions.
- Les reformulations, les questions de clarification, la valorisation des ressources de la personne, les limites de l'écoute.

4/ Écoute et relation d'aide dans une association

- Le travail sur soi pour être en cohérence avec sa fonction dans un cadre déterminé.
- Les pièges de la relation d'aide, l'analyse des pratiques pour les éviter.
- Le développement de la cohésion et de la cohérence dans les pratiques des bénévoles pour plus d'efficacité.

Durée du stage :

3 jours + 2 jours

Dates :

24 - 25 - 26 septembre 2018_

12 - 13 novembre 2018

Lieu : Accueil Louise de Marillac

67 Rue de Sèvres - 75006 PARIS (Métro Sèvres Babylone)

Nombre de participants : 20 maximum

Coût : 120 € par participant pour 5 jours de stage

(repas midi compris - hébergement non compris)